

Assistance Informatique

Besoin d'information,
d'aide à l'installation,
d'aide à l'utilisation ?

Un incident logiciel ou
technique ?

Contactez
l'assistance
depuis votre lieu
de travail ou
votre domicile

 N°Azur 0 810 000 282

Du lundi au vendredi
de 8h à 18h
(prix d'un appel local)



Mèl à :

assistance@ac-toulouse.fr

Création du dossier différée



Service web :

<https://si2d.ac-toulouse.fr/>

Création du dossier
instantané, suivi des
dossiers

L'assistance informatique c'est

L'accueil, l'enregistrement, le diagnostic et le traitement de vos demandes :

- ✓ d'assistance (ex : je n'arrive pas à utiliser une application)
- ✓ de changement (ex : installation, transfert, étude, conseil)
- ✓ de résolution d'incident (ex : je n'arrive pas à imprimer)

Une aide à l'utilisation de vos outils bureautiques, informatiques : postes, serveurs, réseaux, périphériques, logiciels bureautiques, applications métiers. L'assistance transmet, le cas échéant, vos demandes vers les services qualifiés et en assure le suivi.

Pour qui ?

- ✓ Tous les personnels de l'académie de Toulouse

Dans tous les cas

Que ce soit par téléphone, par formulaire web ou courriel, préparez votre demande et indiquez avec précision :

- ✓ nom, prénom, établissement, numéro de téléphone et éventuellement vos disponibilités.
- ✓ les éventuels messages d'erreur.

Qui vous dépanne ?

- ✓ le technicien avec qui vous êtes en relation
- ✓ un technicien de proximité ou un expert de votre domaine.